



2
Jours

Les différents contrats de travail et les rémunérations afférentes, les stages en entreprises

dans SECTEUR PUBLIC - RH ET SOCIAL / Réf : JUR-RELI-18

Objectifs de la formation

- Connaître les différents types de contrats de travail particuliers et les modalités d'emploi
- Connaître les particularités en termes de rémunération et de cotisations de ces contrats de travail ou stage de formation

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. La conclusion du contrat de travail

- Définir le contrat de travail
- Les différents types de contrat de travail
- Avantages et inconvénients des contrats
- Les risques de la requalification

Jour 1 - Après-midi

2. La rédaction des contrats

- Les clauses obligatoires
- Les clauses de souplesse
- Les clauses sensibles
- La période d'essai
- Avenant au contrat de travail



Jour 2 - Matin

3. Les contrats dérogatoires et les modalités particulières de rémunération

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation formation
- Les contrats aidés

Jour 2 - Après-midi

4. La réglementation en matière de stage en entreprise et de calcul de gratification

Pré-requis

Maîtrise des bases du droit social

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, personnel d'encadrement, collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes expositives (théorie accompagnée de supports informatiques, numériques, vidéos), interrogatives (questions-réponses) et actives (mises en situation, jeux de rôles, simulations)

Modalités d'évaluation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIOFORMATION

DEFI3
TRANSFORME VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

